



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 30 juin 2016

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

La question salariale est une question centrale pour les enseignants comme pour l'ensemble des agents de la fonction publique. Et nous l'avons largement rappelée lors de la CAPD du 12 mai dernier.

Pour autant une autre question devient de plus prégnante pour nos collègues et notre métier : **la question du temps.**

En cette fin d'année scolaire, le SNUipp-FSU souhaite dénoncer dans cette instance, après l'avoir fait lors du CSE du 10 avril 2015, le calendrier scolaire de cette année et des deux années à venir. Ce calendrier triennal fait la part belle aux professionnels du tourisme. Le ministère a maintenu 3 zones collées aux périodes d'enneigement, ce qui génère un troisième trimestre bien trop long. En somme, un calendrier scolaire pour les professionnels du tourisme et non pour les élèves et les conditions de travail des enseignants.

Le SNUipp-FSU note que le débat sur le calendrier scolaire continue d'être mené par à-coups, sans réflexion cohérente sur l'ensemble. En maintenant les trois zones avancées sur les périodes d'enneigement, l'année scolaire restera toujours aussi déséquilibrée entre périodes scolaires et périodes de repos.

La réforme des rythmes de la journée et de la semaine était soi-disant faite pour l'enfant. Alors les rythmes de l'année, c'est pour qui ?

Depuis quelques jours, de très nombreuses écoles d'Eure-et-Loir et de l'Académie transmettent au Rectorat une motion de conseil des maîtres (sur proposition du SNUipp-FSU) réclamant ce qui est accordé à nos collègues des collèges et dont les écoles sont totalement privées. A savoir du temps, et pas après la classe !

Lors du CTA du 21 juin, cette dernière, très embarrassée, a répondu qu'une telle décision ne relevait pas de ses attributions et que seule une décision ministérielle pouvait être prise, jolie pirouette...

Nous avons bien compris qu'obtenir du temps sur les heures de classe n'entre pas dans les plans de nos dirigeants.

Auprès de toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires, le SNUipp-FSU prend l'engagement d'une campagne, dès la rentrée, s'appuyant sur le plus grand nombre pour obtenir le temps de travail collectif indispensable à l'appropriation et la mise en place des nouveaux programmes aux cycles I, II et III.

Cette CAPD va affecter un grand nombre de collègues sur des postes fractionnés. Le SNUipp-FSU revendique, compte tenu des contraintes spécifiques de ces postes, que ces derniers ouvrent droit à un allègement de service d'enseignement comme cela est pris en compte pour les enseignants en service partagé du second degré.

Du temps il faut aussi en libérer pour les titulaires « berceaux » pour faire le lien avec le PES. La aussi, après deux années de pratique, cette problématique est plus que d'actualité.

Du temps il en faut aussi pour les formateurs et l'octroi d'un tiers temps de décharge pour les maîtres formateurs de notre département ne saurait être de trop.

Du temps pour la direction et le fonctionnement de l'école... du temps... du temps... du temps...

C'est "toujours plus" qui nous est demandé avec toujours moins de temps. Alors oui, il est indispensable de nous donner le temps de faire correctement et sereinement notre travail !